

The background of the slide is a close-up photograph of a tree trunk, showing concentric growth rings in shades of brown, tan, and yellow. The rings are curved and follow the shape of the trunk, creating a sense of depth and texture.

CHARTRE FORESTIERE DE TERRITOIRE

2025-2028

- **Localisation** : Territoire de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon et Pays de Seyne
- **Maître d'ouvrage** : CCVUSP (Cheffe de file)
- **Partenaires inclus dans la convention à chef de file** : Provence Alpes Agglomération (partenaire), Maison du Bois (partenaire-bénéficiaire), COFOR SUD (partenaire)
- **Partenariats en cours de structuration** : FIBOIS Sud, ASLGF Ubaye-Blanche, Ecole d'Ebenisterie, CFPPA Carmejane, Pole Séolane

The background of the slide is a close-up photograph of a tree trunk, showing concentric growth rings in shades of brown, tan, and yellow. The rings are curved and follow the shape of the tree trunk.

FOCUS SUR LA CHARTE FORESTIERE DE TERRITOIRE 2018-2023

Dans le cadre de la précédente Charte Forestière de Territoire (CFT) 2018-2023, ont été réalisés :

- ✓ l'étude du potentiel de débardage par câble sur le territoire
- ✓ le schéma de desserte forestière du territoire
- ✓ la création d'un atelier partagé en Ubaye
- ✓ les nombreuses actions de la Maison du Bois, qui s'affirme comme un partenaire dynamique et indispensable pour la réalisation des projets à venir.
- ✓ Toute les actions n'ont pas pu être menées à terme, à la suite du poste de chargé de mission laissé vacant pendant 7 mois

The background of the slide is a close-up photograph of a wood cross-section, showing concentric growth rings in various shades of brown, tan, and yellow. A dark, semi-transparent horizontal band is overlaid across the middle of the image, serving as a background for the title text.

DIAGNOSTIC AFOM DE LA FILIERE BOIS LOCALE

Le diagnostic de la précédente Charte Forestière s'appuyait sur une organisation par thématiques (diagnostics de la ressource, état des lieux de la filière bois, lien avec le territoire).

L'approche ici proposée est de résumer ces différents diagnostics en une **matrice AFOM unique, de la filière bois-forêt territoriale**.

Il s'agit de considérer la ressource forestière comme un maillon à part entière de la filière et de faire ressortir les points d'informations clés sur toute la chaîne de valeur (soit de l'amont à l'aval, de la ressource à la commercialisation de produits).

Atouts et Faiblesses

ATOUPS

- **Une ressource en bois importante** (95 700 m3 de ressource forestière mobilisable totale ont été identifiés par le PAT en 2018) , et qualitative (qualité du bois de mélèze, ...)
- **Un portage politique appuyé** et des acteurs mobilisés pour développer et structurer la filière
- La présence d'une **Maison du Bois** et d'une **École d'Ébénisterie**, outils majeurs au service de la sensibilisation auprès des touristes et scolaires, et de la professionnalisation des acteurs
- Un réseau important de pistes forestières et un **schéma de desserte actualisé** en 2024
- Un **potentiel important de parcelles exploitables par câble** forestier (1600 hectares ont été identifiés par le PAT)
- **Un grand nombre d'entreprises de la 2nde transformation** sont présentes sur le territoire avec des savoir-faire de qualité et diversifiés (actualisation des données en cours de travail, en 2018 le territoire comptait 16 entreprises pour une vingtaine d'emplois)
- **Un territoire pionnier avec le 1er réseau de chaleur bois du département** ainsi que la première plateforme bois (11 chaufferies-bois selon FIBOIS) alimentent les bâtiments publics, toutes approvisionnées en plaquettes forestières par des professionnels locaux.
- **Deux entreprises de débardage à cheval actives** qui coopèrent pour développer leur activité sur le territoire



FAIBLESSES

- **Une ressource difficilement accessible** avec la présence de fortes pentes
- **L'absence d'entreprises de débardage par câbles** installées sur le territoire
- **Une desserte forestière à améliorer** avec des points noirs sur le territoire (50 % de la ressource accessible facilement)
- **La disparition progressive des scieries locales**, dont la Vallée de l'Ubaye est aujourd'hui dépourvue
- **Un faible usage du bois dans la construction publique** et limite technologique des entreprises locales comparé aux gros constructeurs bois
- **Une gestion hétérogène des espaces forestiers**, avec un morcellement important des parcelles
- **Un cloisonnement entre l'approche environnementale et l'approche économique** de la filière forêt-bois



Opportunités et Menaces

OPPORTUNITES

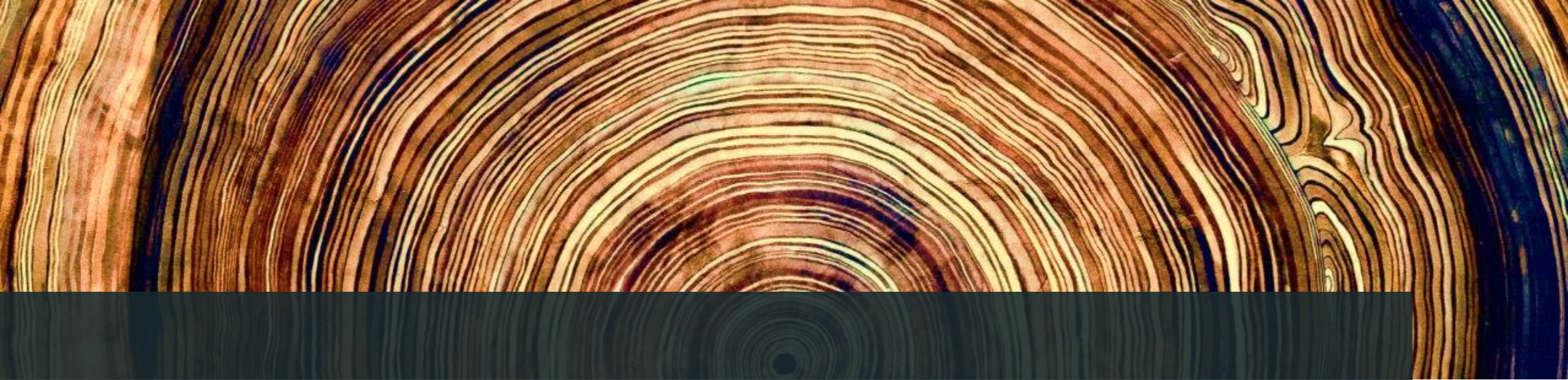
- **Un massif forestier unique à l'échelle nationale**, emblématique pour le Mélèze
- **Une sensibilisation à renforcer sur la multifonctionnalité des espaces forestiers**, afin d'anticiper les conflits d'usages
- **Des investissements prioritaires à identifier**, via le schéma de desserte forestière local récent
- **Des entrepreneurs intéressés pour une installation en Ubaye**, pour le débardage par câbles et pour les activités de 1ère et 2nde transformations.
- **La croissance de la filière bois-énergie**, qui ouvre de nouveaux débouchés et perspectives de développement.
- **Le développement du label Bois des Alpes** (une seule scierie labellisée dans le 04) et le lien fort avec les entreprises locales traditionnelles
- **Le développement de partenariats** avec les écoles et centres de formation à proximité (Carnejane et Ecole d'Ebénisterie)
- **Positionner la filière bois locale sur une entrée « bois-chimie »**, en vue de rendre la filière plus compétitive et innovante
- **S'extraire de la dimension concurrentielle avec les territoires forestiers voisins**, pour construction des relations de coopérations économiques inter-filières locales



MENACES

- **Une régénération naturelle de la ressource forestière menacée** par les pressions anthropiques (pastoralisme et tourisme) et la présence des ongulés
- **Une réduction potentielle de la qualité de la ressource et des surfaces exploitables** liée aux effets du changement climatique, en particulier sur certaines espèces (pin sylvestre, mélèze, hêtre)
- **Une forte concurrence avec la filière bois des Hautes-Alpes** (magasins de négoce et scieries modernes)
- **La non-considération d'une approche « filière »**, dont le potentiel économique est basé sur la ressource (la connaître, la préserver) et sur les liens entre les acteurs de la chaîne de valeur
- **L'essor d'une scierie locale sans positionnement préalable** (dimensionnement, modernisation, etc) et/ou sans stratégie d'approvisionnement concomitante





UNE REDACTION CONCERTEE

- 2024 : **Réflexions conduites en COPIL, COTECH et validation en Conseil Communautaire du plan d'action de la Charte Forestière de Territoire 2025-2028**
- Une mise en œuvre différente est souhaitée par le territoire, se voulant plus opérationnelle avec des actions portant sur l'installation d'entreprises dans la **1ère transformation** et le développement de solutions pour **dynamiser l'exploitation forestière** tout en prenant en compte les enjeux environnementaux forestiers.
- **La Charte Forestière de Territoire 2025-2028 : « Vers une filière plus durable, innovante et compétitive »**

The background of the slide is a close-up photograph of a tree trunk, showing concentric growth rings in shades of brown, tan, and dark blue. A dark grey horizontal band is overlaid on the lower half of the image, containing the title text in white.

CHARTRE FORESTIERE DE TERRITOIRE

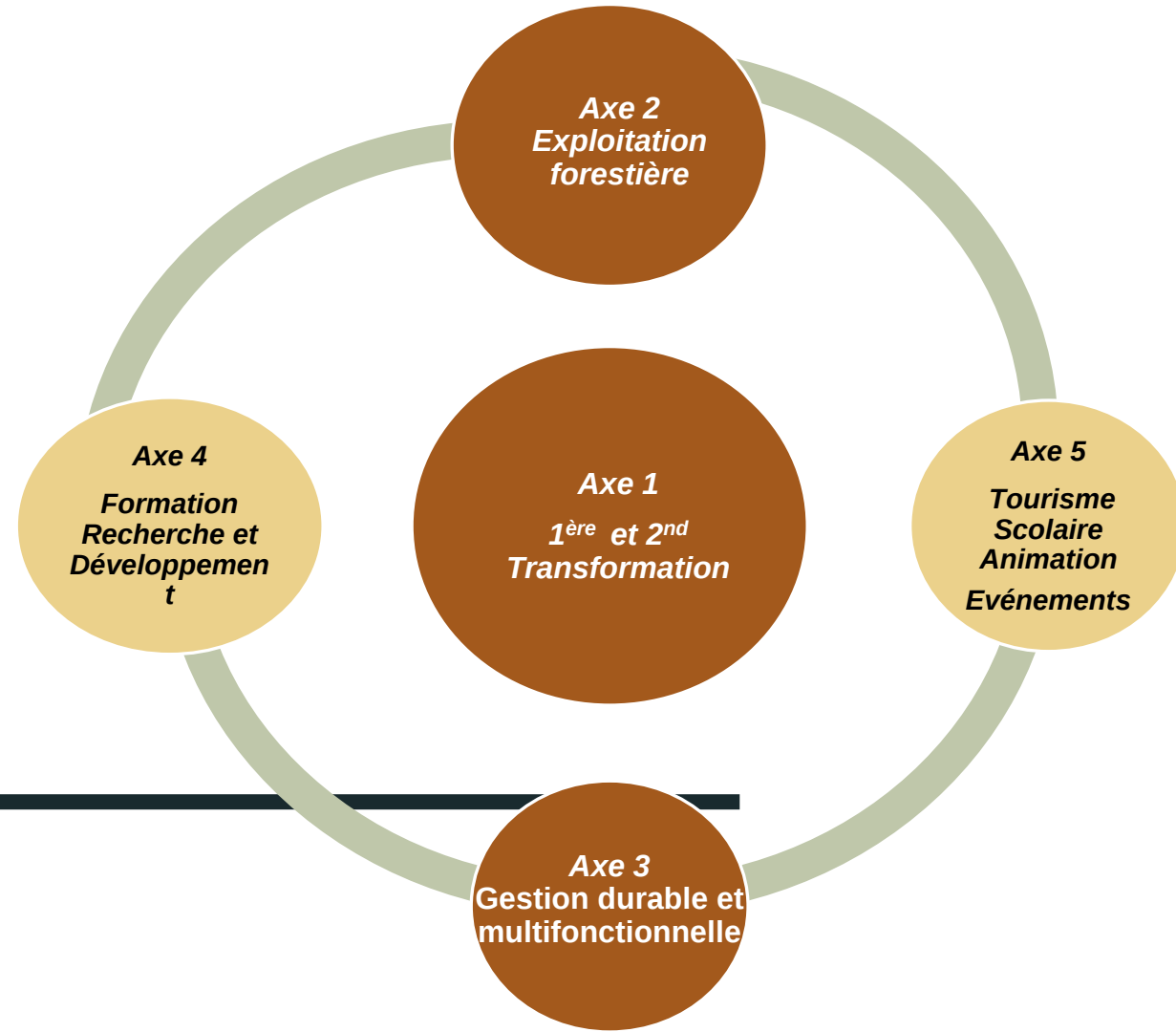
2025-2028

Ce document stratégique porte une attention forte sur trois enjeux de développement et de structuration pour la filière forêt-bois locale, qui peuvent se résumer par le verbatim « **Vers une filière plus durable, innovante et compétitive** »

- **Innover pour une filière durable et compétitive** (mieux anticiper les effets du changements climatiques, se positionner dans un marché hautement concurrentiel)
 - **Développer une gestion durable et multifonctionnelle** des espaces forestiers et ressources et sensibiliser le tissu socio-économique à l'approche « filière »
 - **Territorialiser la valeur ajoutée**, en consolidant l'amont de la filière et en anticipant les débouchés sur le marché local
-

Compte-tenu des éléments de diagnostic et d'évaluation précédemment présentés, la nouvelle stratégie locale de développement pour la gestion et la préservation de la forêt propose de considérer :

- **3 axes opérationnels prioritaires**, pour agir vite sur la structuration de la filière
- **2 axes supports** pour anticiper les effets du changement climatique dans une logique de transition solidaire, sociale et inclusive



The background of the slide is a close-up, high-resolution image of wood grain. The lines are wavy and concentric, showing a variety of colors from light tan and yellow to deep browns and blues, creating a rich, textured appearance.

Axe 1: Installer un parc de transformation-vente des ressources forestières, moderne et innovant

L'installation d'un parc de transformation bois est identifiée comme **l'opération centrale visant à structurer l'amont de la filière**, en particulier les activités de 1ère et 2nde transformation, qui deviendront les maillons forts de la filière. Cette opération est portée par une forte volonté d'installer une scierie sur le territoire de l'Ubaye, soutenue par les pouvoirs publics et les acteurs de la filière. **Pour assurer la compétitivité d'une unité de sciage, il est proposé de créer un parc de transformation bois qui, par la diversification des activités en présence, rehaussera sa viabilité et sa pérennité sur le territoire.** Aussi, en développant cet outil de travail innovant et pluridisciplinaire, la filière bois locale saura se démarquer à l'échelle régionale et nationale. Le développement du Parc de transformation bois est prévue selon trois grandes étapes :

- Action 1 : Accompagner l'installation de scieurs sur le territoire de la CFT
- Action 2 : Acquérir un démonstrateur territorial de séchage innovant
- Action 3 : Créer un atelier collaboratif de transformation-vente des ressources non ligneuses



➤ **Action 1 : Accompagner l'installation de scieurs sur le territoire de la CFT**

L'action vise à faciliter l'installation de scieurs en soutenant les porteurs de projet dans **l'acquisition et la mobilisation du foncier**. Elle inclut également **l'appui à la création et l'aménagement des accès grumiers** et aux procédures de viabilisation des sites nécessaires pour leur activité.

Pour renforcer les projets, **un réseau est mis en place** entre les porteurs et d'autres structures pouvant coopérer, permettant de trouver des partenaires potentiels. De plus, un **accompagnement technique** est proposé pour développer des solutions adaptées et un modèle économique viable. L'unité de sciage sera composée d'un matériel moderne, permettant d'augmenter le rendement,

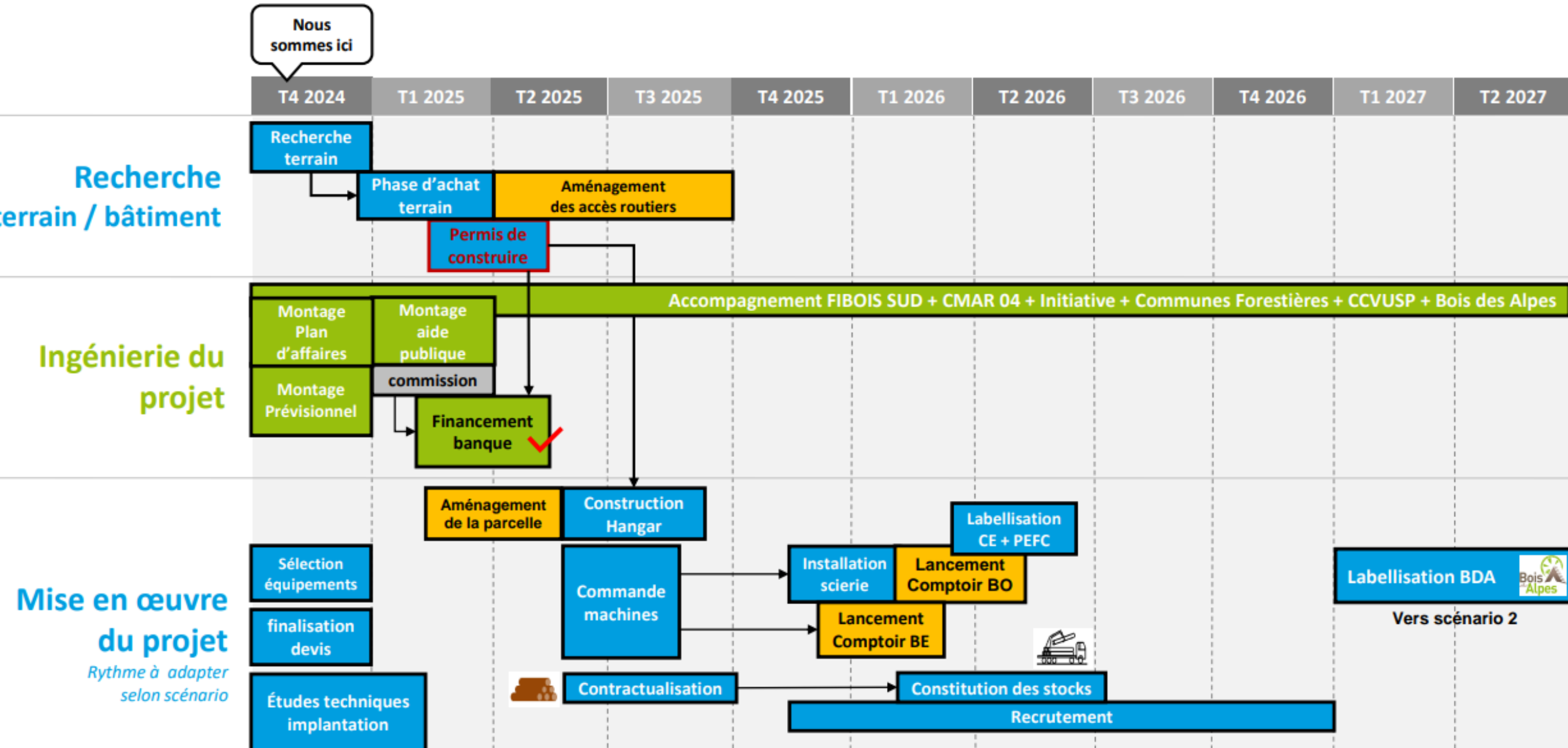
Enfin, **des actions sont menées pour identifier et soutenir les recherches de financements adaptés** aux besoins des projets, assurant ainsi leur pérennité sur le territoire de la CFT.

Le calendrier de projet ci-après a été proposé par FIBOIS.

Indicateur :
Installation
d'unité
de sciage

Calendrier projet

2024 à 2027





➤ Action 2 : Acquérir un démonstrateur territorial de séchage innovant

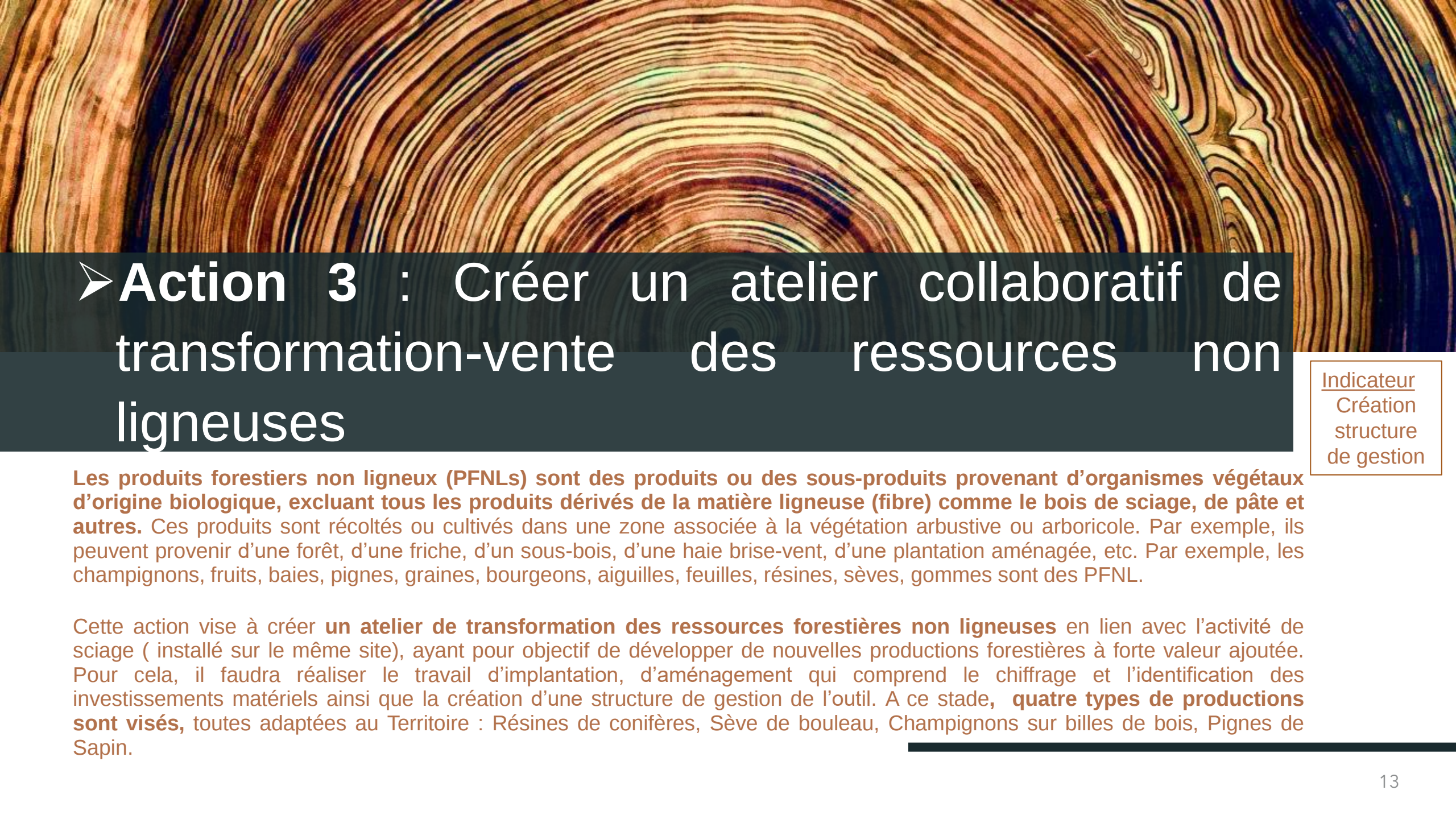
Le séchage du bois est aujourd'hui un composant essentiel et indispensable pour la viabilité économique d'une scierie. Actuellement très peu de scieries en PACA sont équipées d'une technologie de séchage.

L'objectif est d'installer une technologie de séchage du bois, qui permette aussi de **valoriser les molécules du bois** durant le procédé. La technologie existe et permet une forte valeur ajoutée, en **stabilisant la qualité du bois** pour le rendre **plus durable** tout en produisant des molécules d'intérêt pour notre économie. Cela permettrait également de valoriser les connexes du sciage pour leurs molécules avant de partir en bois énergie ou plaquettes forestières.

Cette technologie permet plus de viabilité économique du parc de transformation, tout en offrant la possibilité de nouveaux horizons commerciaux dans le secteur de la chimie du bois et du développement de nouvelles productions.

Un travail technique est à effectuer sur l'adaptation du procédé de séchage aux essences locales et la valorisation des bois séchés à travers le procédé : caractérisation des qualités mécaniques et de la durabilité

Indicateur:
Mise en place
d'une
technologie de
séchage sur le
territoire



➤ **Action 3 : Créer un atelier collaboratif de transformation-vente des ressources non ligneuses**

Indicateur
Création
structure
de gestion

Les produits forestiers non ligneux (PFNLs) sont des produits ou des sous-produits provenant d'organismes végétaux d'origine biologique, excluant tous les produits dérivés de la matière ligneuse (fibre) comme le bois de sciage, de pâte et autres. Ces produits sont récoltés ou cultivés dans une zone associée à la végétation arbustive ou arboricole. Par exemple, ils peuvent provenir d'une forêt, d'une friche, d'un sous-bois, d'une haie brise-vent, d'une plantation aménagée, etc. Par exemple, les champignons, fruits, baies, pignes, graines, bourgeons, aiguilles, feuilles, résines, sèves, gommes sont des PFNL.

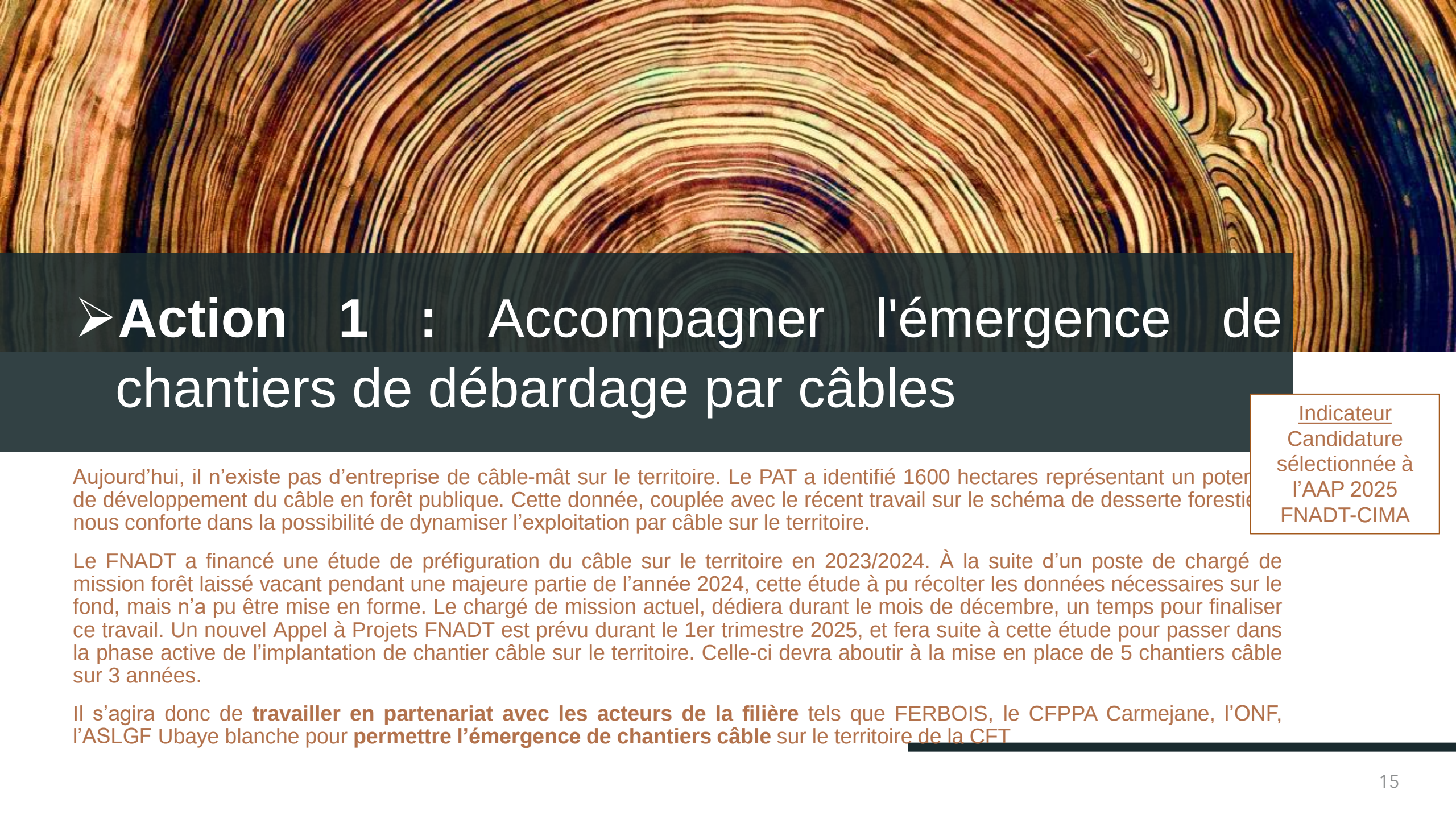
Cette action vise à créer **un atelier de transformation des ressources forestières non ligneuses** en lien avec l'activité de sciage (installé sur le même site), ayant pour objectif de développer de nouvelles productions forestières à forte valeur ajoutée. Pour cela, il faudra réaliser le travail d'implantation, d'aménagement qui comprend le chiffrage et l'identification des investissements matériels ainsi que la création d'une structure de gestion de l'outil. A ce stade, **quatre types de productions sont visés**, toutes adaptées au Territoire : Résines de conifères, Sève de bouleau, Champignons sur billes de bois, Pignes de Sapin.



Axe 2: Accroître la mobilisation de la ressource bois et l'approvisionnement local

Cet axe comprend **4 actions clés pour renforcer l'amont de la filière** :

- Action 1 : Accompagner l'émergence de chantiers de débardage par câbles
- Action 2 : Renforcer la viabilité et la compétitivité des entreprises de débardage équin
- Action 3 : Promouvoir les systèmes d'approvisionnements locaux sur le territoire de la Charte
- Action 4 : Communiquer et rendre attractif le réseau forêt privée à travers l'ASL Ubaye Blanche



➤ **Action 1 : Accompagner l'émergence de chantiers de débardage par câbles**

Aujourd'hui, il n'existe pas d'entreprise de câble-mât sur le territoire. Le PAT a identifié 1600 hectares représentant un potentiel de développement du câble en forêt publique. Cette donnée, couplée avec le récent travail sur le schéma de desserte forestière, nous conforte dans la possibilité de dynamiser l'exploitation par câble sur le territoire.

Indicateur
Candidature
sélectionnée à
l'AAP 2025
FNADT-CIMA

Le FNADT a financé une étude de préfiguration du câble sur le territoire en 2023/2024. À la suite d'un poste de chargé de mission forêt laissé vacant pendant une majeure partie de l'année 2024, cette étude a pu récolter les données nécessaires sur le fond, mais n'a pu être mise en forme. Le chargé de mission actuel, dédiera durant le mois de décembre, un temps pour finaliser ce travail. Un nouvel Appel à Projets FNADT est prévu durant le 1er trimestre 2025, et fera suite à cette étude pour passer dans la phase active de l'implantation de chantier câble sur le territoire. Celle-ci devra aboutir à la mise en place de 5 chantiers câble sur 3 années.

Il s'agira donc de **travailler en partenariat avec les acteurs de la filière** tels que FERBOIS, le CFPPA Carmejane, l'ONF, l'ASLGF Ubaye blanche pour **permettre l'émergence de chantiers câble** sur le territoire de la CFT.

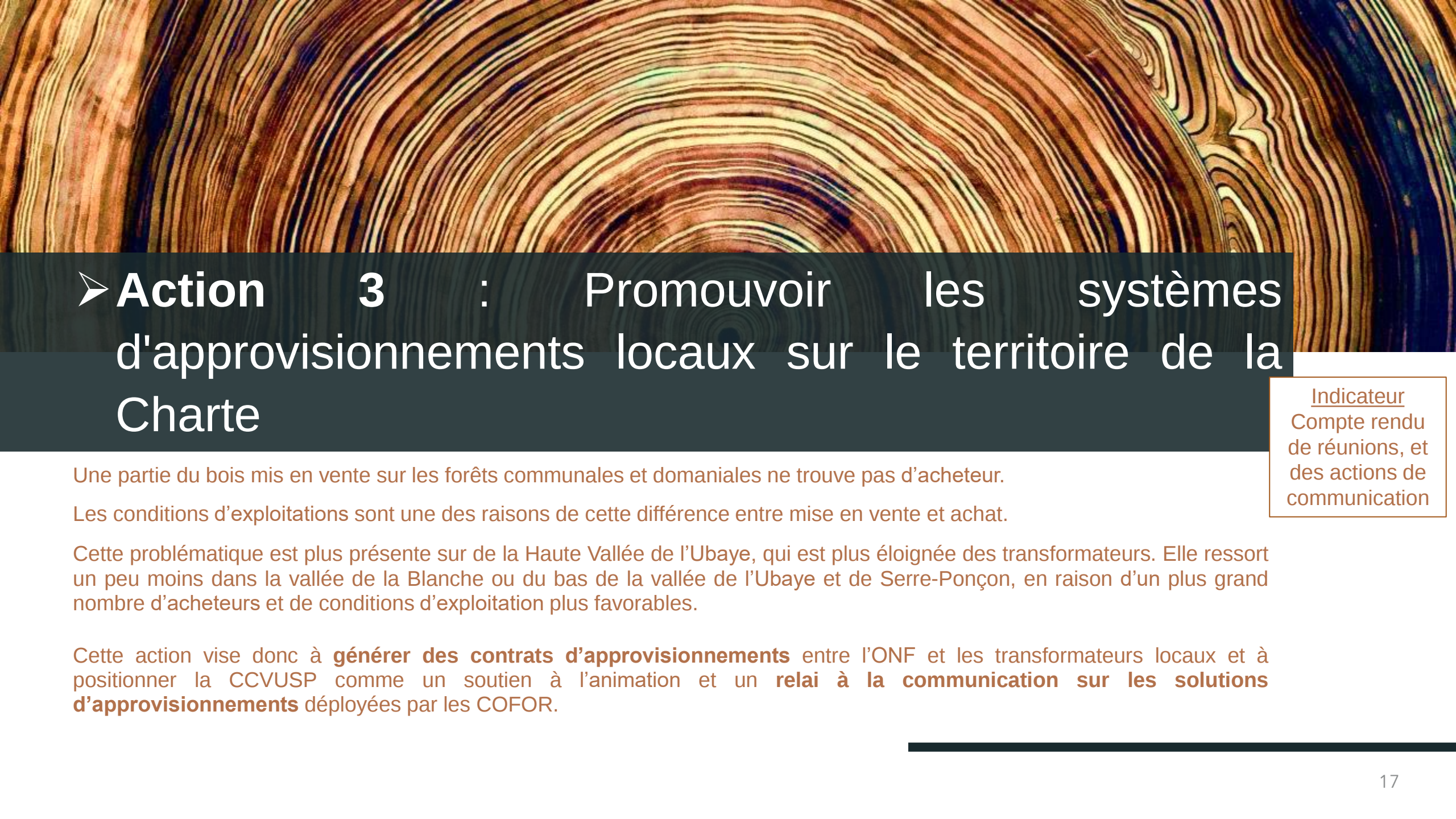


➤ **Action 2 : Renforcer la viabilité et la compétitivité des entreprises de débardage équins**

Deux entreprises (Crinière des Cimes et Equi-services) coopèrent sur le territoire pour développer leurs activités de débardage à cheval.

L'objectif identifié est de mettre en réseau ces activités avec la filière bois et environnement pour permettre le développement de ses opérateurs à travers de nouveaux chantiers, Un accompagnement au développement de solutions techniques, pour pouvoir être une alternative moins couteuse en comparaison de l'exploitation mécanisée, est également envisagé dans le cadre de cette action. Enfin, il s'agira de promouvoir la mise en place de chantiers de débardage équins, en particulier auprès des propriétaires forestiers privés.

Indicateur
Réalisation de
chantiers de
débardage à
cheval



➤ Action 3 : Promouvoir les systèmes d'approvisionnements locaux sur le territoire de la Charte

Une partie du bois mis en vente sur les forêts communales et domaniales ne trouve pas d'acheteur.

Les conditions d'exploitations sont une des raisons de cette différence entre mise en vente et achat.

Cette problématique est plus présente sur de la Haute Vallée de l'Ubaye, qui est plus éloignée des transformateurs. Elle ressort un peu moins dans la vallée de la Blanche ou du bas de la vallée de l'Ubaye et de Serre-Ponçon, en raison d'un plus grand nombre d'acheteurs et de conditions d'exploitation plus favorables.

Cette action vise donc à **générer des contrats d'approvisionnements** entre l'ONF et les transformateurs locaux et à positionner la CCVUSP comme un soutien à l'animation et un **relai à la communication sur les solutions d'approvisionnements** déployées par les COFOR.

Indicateur
Compte rendu
de réunions, et
des actions de
communication



➤ **Action 4 : Communiquer et rendre attractif le réseau forêt privée à travers l'ASL Ubaye Blanche**

L'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière de l'Ubaye et du Pays de Seyne est l'outil principal sur le territoire pour **aider les propriétaires de parcelles forestières**, à orienter leurs pratiques afin qu'ils décident d'une vocation pour leur forêt et d'une **gestion adaptée selon** leur souhait.

Cette action vise donc à soutenir l'association, par la création d'actions de communication et de sensibilisation sur les thématiques de la forêt privée, dans le but **de favoriser le regroupement des propriétaires forestiers et sensibiliser sur les enjeux de gestion durable**, tenant compte de la multifonctionnalité des espaces forestiers.

Indicateur

Actions de communication mises en place



Axe 3 : Favoriser l'avenir de la forêt à travers une gestion durable et multifonctionnelle des espaces forestiers

L'axe 3 de la CFT 2018-2025 vise à **anticiper les effets du changements climatiques** sur les espaces forestiers et à **valoriser les pratiques de gestion durable**, qui intègrent le caractère multifonctionnel des espaces forestiers. Il s'agit d'apporter dès que possible des réponses pour se préserver des menaces qui pèsent sur le phénomène de régénération écologique naturelle et des effets du changement climatique.

- Action 1 : Etudier la faisabilité d'implantation d'une pépinière de territoire et valoriser les ressources végétales d'altitudes par la création de chantiers de plantation
- Action 2 : Mettre en place des actions de sensibilisation et de communication sur l'enjeu de régénération naturelle des forêts
- Action 3 : Expérimenter un concours valorisant les gestionnaires publics et privés, type Sylvotrophée * *Maison du bois* *
- Action 4 : Doter le territoire d'un Marteloscope * *Maison du bois* *

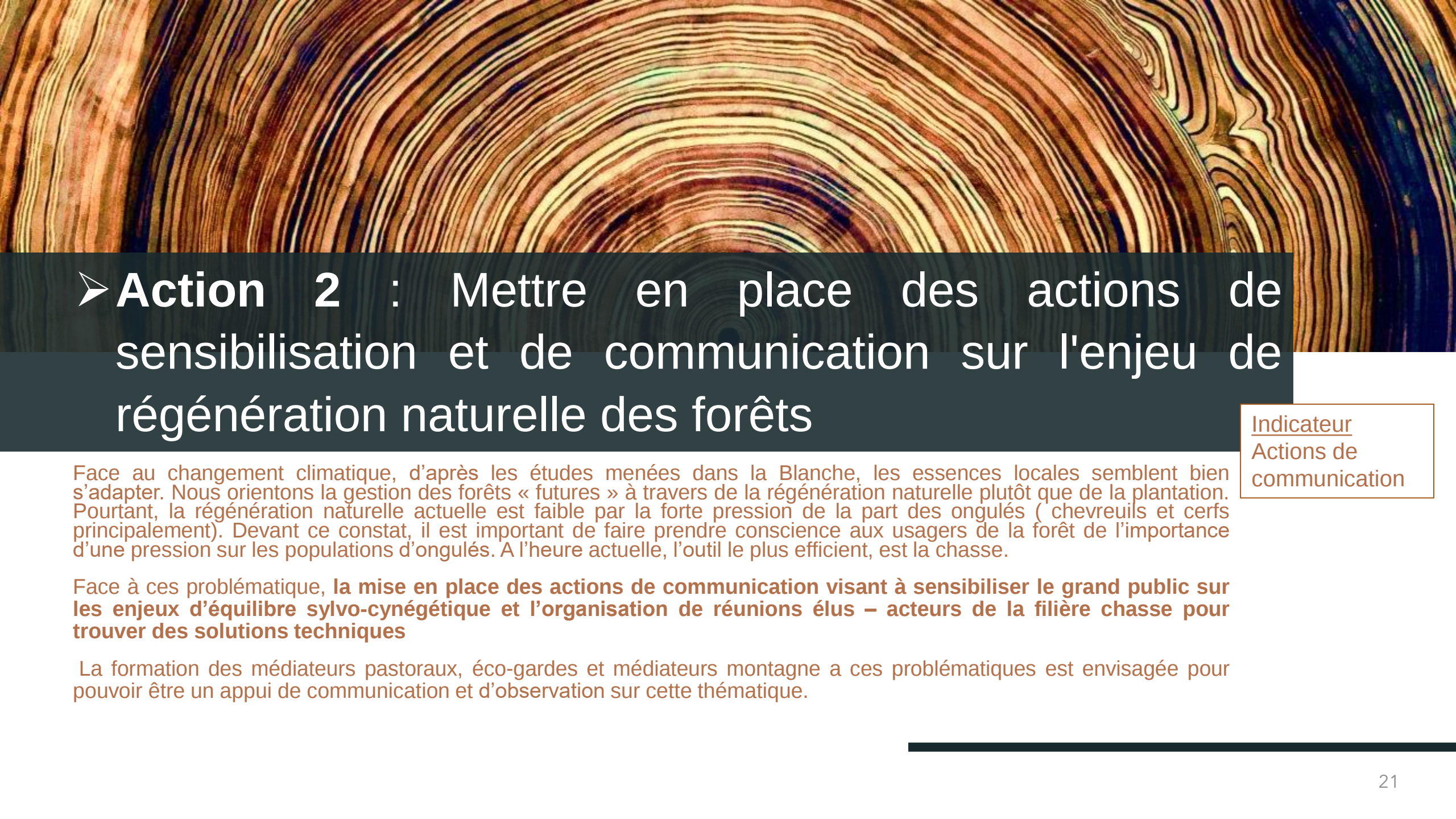


➤ **Action 1 : Etudier la faisabilité d'implantation d'une pépinière de territoire**

La CCVUSP envisage de conduire une étude de faisabilité pour l'installation d'une pépinière de territoire, via un financement régional et dans le cadre d'une reconversion de friche. Un cabinet de conseil spécialisé en arboriculture et/ou agronomie sera mobilisé pour cette réalisation. **La création d'une pépinière de territoire s'inscrit dans une approche de développement durable complète, avec la prise en compte des enjeux d'une transition environnementale (reconstitution de haies, création de vergers, etc.), économique (création d'emplois) et sociale (valorisation du site, création d'un parcours pédagogique, etc).** Les débouchés de cet outil de territoire pour les solutions végétales sont multiples : gestion des ripisylves, création de haies bocagères, essences d'adaptation et de diversification forestière, patrimoine fruitier rustique, hydrologie régénérative, dépollution des sols, traitement des eaux. L'action est en lien avec le Plan Alimentaire Territorial, le Service Natura 2000, le service GEMAPI, l'ONF et nécessitera l'organisation de COTECH, COPIL pour l'élaboration d'un calendrier et plan d'actions.

Indicateur

Etude de faisabilité pour la création de la pépinière



➤ **Action 2 : Mettre en place des actions de sensibilisation et de communication sur l'enjeu de régénération naturelle des forêts**

Indicateur
Actions de
communication

Face au changement climatique, d'après les études menées dans la Blanche, les essences locales semblent bien s'adapter. Nous orientons la gestion des forêts « futures » à travers de la régénération naturelle plutôt que de la plantation. Pourtant, la régénération naturelle actuelle est faible par la forte pression de la part des ongulés (chevreuils et cerfs principalement). Devant ce constat, il est important de faire prendre conscience aux usagers de la forêt de l'importance d'une pression sur les populations d'ongulés. A l'heure actuelle, l'outil le plus efficient, est la chasse.

Face à ces problématique, **la mise en place des actions de communication visant à sensibiliser le grand public sur les enjeux d'équilibre sylvo-cynégétique et l'organisation de réunions élus – acteurs de la filière chasse pour trouver des solutions techniques**

La formation des médiateurs pastoraux, éco-gardes et médiateurs montagne a ces problématiques est envisagée pour pouvoir être un appui de communication et d'observation sur cette thématique.



➤ **Action 3** : Expérimenter un concours valorisant les gestionnaires publics et privés, type Sylvotrophée

Le SylvoTrophée est un prix territorialisé qui vise à distinguer des propriétaires forestiers qui ont adopté une gestion dite multifonctionnelle, c'est-à-dire une gestion de la forêt permettant à la fois de produire des bois de qualité, de maintenir un certain degré de naturalité et de proposer un espace de loisirs et de ressourcement accessible à tous. Seule une gestion forestière équilibrée et bien pensée est à même de façonner une forêt apte à remplir les multiples rôles qu'on lui attribue : un rôle économique, un rôle écologique, un rôle social.

Cette action vise à **mettre en place expérimenter le concours à l'échelle de 3 EPCI**, via le financement européen FEDER – Alcotra, dans le cadre du Plan Intégré Territorial Terres Monviso. En second temps, l'expérimentation pourrait être essaimée en Italie.

Indicateur
Mise en place
du concours et
participation



➤ Action 4 : Doter le territoire d'un Marteloscope

Indicateur
Installation de
l'outil
Marteloscope

Un marteloscope peut se définir comme une **simulation de marquage en vue de la coupe forestière, à laquelle peuvent participer des propriétaires forestiers, des techniciens et grand public.**

Tous les arbres de la parcelle forestière sont numérotés et cartographiés . Une valeur écologique – micro-habitats de l'arbre – et une valeur économique – volume de bois, qualité de la grume, prix locaux – leur sont attribuées. Les participants notent en petits groupes les arbres qu'ils prélèveraient dans le cadre de cette coupe fictive. Un logiciel examine ces choix et les conséquences sur le peuplement. Les résultats permettent de continuer la discussion et la transmission de la connaissance forestière.

Cette action vise à doter le territoire d'un marteloscope grand public.

The background of the slide is a close-up photograph of a wood grain, showing concentric, wavy lines in shades of brown, tan, and dark blue. A dark grey horizontal bar is positioned across the middle of the image, containing the title text in white.

Axe 4 : Engager de nouveaux partenariats avec des organismes de formation et de recherche

Face aux problématiques de recrutement de la filière, aux verrous techniques et économiques de certaines productions, ainsi que le changement climatique, **l'investissement dans le développement d'actions portant sur la formation et la R&D paraît primordial pour pouvoir développer la filière et conserver la ressource.**

- Action 1 : Coopérer pour la préservation et la diversification de l'offre de formation locale
- Action 2 : Suivre et accompagner les projets de recherche soutenant la CFT 2025-2028



➤ **Action 1** : Coopérer pour la préservation et la diversification de l'offre de formation locale

En lien avec les formations BTS Gestion Forestière, **CAP Débardage par câble** et **CAP Sciage**, la Construction d'un partenariat avec le centre Carmejane pour pouvoir faire de l'Ubaye un point de chute pour ces emplois, par le biais d'accueil de stagiaires, alternants ainsi que de la coopération sur la communication et les événements est une opportunité intéressante pour le territoire. Par ailleurs, l'ESEHP (Ecole Supérieure d'Ebenisterie de Haute Provence) basée à Barcelonnette propose la **seule formation bois post-bac du territoire de la CFT**. Il s'agira donc de coopérer pour soutenir les deux objectifs principaux de l'école qui est actuellement en phase de rachat :

- **pérenniser l'existence de l'ESEHP et faire en sorte qu'elle puisse rester un foyer d'attractivité**
- **Réinvestir et diversifier l'offre de formation en bonne intelligence avec les besoins de la vallée.**

Enfin un appui et relai aux formations proposées par les communes forestières sera réalisé.

Indicateur
Accueil de
stagiaires,
actions de
communication,
visites
d'élus



➤ **Action 2 : Suivre et accompagner les projets de recherche soutenant la CFT 2025-2028**

Cette action a pour but de permettre **le suivi et la coopération sur les projets de recherche et de développement** liés et utiles aux thématiques et objectifs de la CFT ; **le Pôle Séolane et FIBOIS** sont dès lors identifiés comme des acteurs relais pour cette action.

Exemple de projets : Partenariat avec le laboratoire Eco Extraction sur une étude des **molécules du mélèze** et de leurs valorisations, Etude de valorisation des **propriétés mécaniques du mélèze séché à l'extracteur**, Accompagnement des recherches sur les **valorisations résine/laine de mouton** pour la création de produits tels que des pots de pépiniéristes, des manchons de protection de plantation ou géotextile/ bâches, Etude sur l'évolution du système paysager territorial, Régénération du mélèze en association avec le pin à crochets

Participation évènements et groupes de travail FIBOIS et FRANSYLVA : Chimie du bois, Construction, Sylviculture à couvert continu, Exploitation forestière.

Indicateur
- Travaux et résultats sur les différentes thématiques
- Evènements

The background of the slide is a close-up photograph of a wood surface, showing concentric growth rings in shades of brown, tan, and yellow. A dark grey horizontal band is overlaid across the middle of the image, containing the main title in white text.

Axe 5 : Développer une offre d'animation pour différents publics cibles

Cet axe sera entièrement porté par la Maison du Bois, au travers d'actions à destination de différents publics :

- Action 1 : Mettre en place des actions pédagogiques auprès des scolaires
- Action 2 : Sensibiliser le grand public et les professionnels du tourisme, au travers d'animations et d'évènements

The background of the slide is a close-up photograph of a wood surface, showing concentric growth rings in shades of brown, tan, and yellow. A dark grey horizontal band is positioned across the middle of the image, serving as a background for the title text.

➤ **Action 1** : Mettre en place des actions pédagogiques auprès des scolaire

- ❖ Interventions dans les écoles sur la filière bois (**mallette pédagogique Ecolobois**)
- ❖ Forums des métiers et **interventions dans les collèges** sur le métier de menuisier
- ❖ Animation et coordination du réseau des 9 écoles labellisées « **Ma Forêt fait école** » : production commune, communication, organisation d'une rencontre, mise en lien des acteurs...

Indicateur
-Livrables du
programme ma
forêt fait écoles
- Interventions
réalisées

The background of the slide is a close-up photograph of a tree trunk, showing concentric growth rings in various shades of brown, tan, and yellow. The texture is organic and flowing.

➤ **Action 2** : Sensibiliser le grand public et les professionnels du tourisme, au travers d'animations et d'évènements

- ❖ **Fête du Bois et de la Forêt** : 1 journée festive autour de la valorisation des métiers anciens et actuel du bois. Mobilisation des artisans et professionnels locaux. Ateliers et démonstrations...
- ❖ **Programme d'animation** commun des sorties et évènementiels Bois/Forêt sur le territoire : Vis ma vie de bûcheron, Journée internationale de Forêt, Atelier partagé, sorties « Forêt » des accompagnateurs, ateliers Petits Menuisiers, conférences RTM, visites de la scierie...
- ❖ **Formation des socio-professionnels du tourisme** (Accompagnateurs en montagne, guides VTT, Offices de Tourisme...) aux enjeux forestiers afin de donner des clefs de compréhension et d'explication aux visiteurs touristiques.

Indicateur

Evènements
et animations
réalisées

Plan de financement

Dépenses TTC	Montant (TTC)	Recettes TTC	Montant (TTC)
Frais de personnel	122 646,24 €	FEADER (80%)	98 117,00 €
		Autofinancement CCVUSP - CPN (13,80%)	16 925,18 €
		Autofinancement Provence Alpes Agglomération - CPN (6,20%)	7 604,06 €
TOTAL	122 646,24 €	TOTAL	122 646,24 €

En complément des dépenses de personnel présentées au FEADER, **des financements complémentaires sont déjà envisagés** pour assurer la réalisation du plan d'actions (Leader, Région, FEDER, etc).

Il s'agira notamment de faire émarger sur ces autres dispositifs les dépenses de prestations extérieures.

CCVUSP

Maison du
bois

Action	2025	2026	2027
Axe 1 : Action 1			
Action 2			
Action 3			
Axe 2 : Action 1			
Action 2			
Action 3			
Action 4			
Axe 3 : Action 1			
Action 2			
Action 3			
Action 4			
Axe 4 : Action 1			
Action 2			
Axe 5 : Action 1			
Action 2			

A close-up photograph of a wood grain, showing concentric, wavy lines in shades of brown, tan, and dark blue. The texture is organic and flowing.

Vers une filière plus durable, innovante et compétitive

Samuel AUBERT

06 82 95 77 91

saubert@ccvusp.fr